

Créer une Rando Paysanne



Des randonnées proposées
par Accueil Paysan



Guide à l'usage des adhérent·es Accueil Paysan
ayant un projet de Rando Paysanne

Mai 2025

Sommaire

I - C'est quoi, déjà, une Rando Paysanne ?	2
II - Pourquoi créer une Rando Paysanne ?	3
Pourquoi les Randos Paysannes ont-elles été développées ?	3
Pourquoi en créer une sur votre territoire ?	4
III - Quelles sont les étapes à suivre ?	5
1 - Définissez les premiers contours de votre projet	5
2 - Informez le comité de pilotage des Randos Paysannes de votre intention	5
3 - Consultez les ressources mises à votre disposition	5
4 - Constituez votre groupe de travail et nouez des partenariats	6
5 - Définissez le circuit et les différents éléments clés	7
6 - Organisez un test de randonnée	7
7 - Préparez le livret	12
8 - Organisez la mise en page et mise en ligne	17
9 - Organisez l'impression des livrets	17
10 - Assurez la promotion de votre Rando Paysanne	17
IV - Questions fréquentes	19
Quelle est la responsabilité des accueillants si les accueillis ont un accident sur le parcours ?	19
Puis-je accompagner les randonneurs sans être guide, animateur ou accompagnateur diplômé ?	19
Puis-je proposer des forfaits tout compris ?	19
Dans le cas de l'itinérance, pour faciliter la réservation des randonneurs auprès des différents accueils, peut-on avec concertation entre les différents accueillants proposer des dates à l'avance ?	20
Qui finance l'impression des livrets ?	20
Est-il possible d'éditer des cartes de randonnées pour ma structure ou mon asso locale, en dehors des livrets ? (papier ou numérique)	20
V - Check-list	22
Conclusion	23

Vous avez entendu parler des Randos Paysannes et cela vous intrigue ? Vous seriez peut-être intéressé·e d'en développer une mais vous n'avez encore qu'une vague idée ? Ou bien vous avez déjà une idée très concrète et vous aimeriez savoir comment la mettre en place ? Nous avons préparé ce guide pour vous, afin de vous guider étape par étape dans la création d'une Rando Paysanne, des premières idées jusqu'à sa concrétisation.

I - C'est quoi, déjà, une Rando Paysanne ?

Les Randos Paysannes sont une initiative du réseau Accueil Paysan qui visent à **créer du lien entre citoyen·nes et paysan·nes à travers une pratique accessible, conviviale et écologique : la randonnée**. Développé initialement autour de la randonnée pédestre, ce concept est également ouvert aux autres formes de mobilité douce : vélo, cheval...

Les itinéraires proposés relient des lieux d'accueil labellisés Accueil Paysan et s'appuient sur des sentiers existants (balisés si possible). **Les randonnées peuvent être en itinérance entre hébergements ou en étoile autour d'un même lieu**, avec des boucles de différents niveaux, chaque randonnée se terminant dans un lieu chaleureux propice aux échanges et aux découvertes. **En général, les circuits de Randos Paysannes proposent une combinaison des deux**, afin de proposer une véritable immersion sur un territoire et encourager à rester plusieurs nuits dans chaque Accueil Paysan.

Chaque parcours est accompagné d'un livret type « topo-guide », avec cartes, descriptif du parcours et points d'intérêts. Ils sont conçus comme des options à la carte: le public est libre de suivre en autonomie tout ou partie des itinéraires conseillés afin de construire le circuit qui convient le mieux à ses envies et possibilités. Rédigés de manière collaborative, ces livrets ont pour but de valoriser le patrimoine naturel, agricole et humain, avec la volonté de mettre en valeur plus particulièrement les pratiques agroécologiques, la biodiversité et les productions et recettes locales des territoires traversés. Ces livrets, disponibles en format papier et numérique (accompagnés des traces GPX), favorisent une autre approche du territoire, centré sur le vivant, et encouragent le public à prendre le temps d'échanger avec les paysan·nes rencontrés.

La conception des Randos Paysannes, qui visent à créer des passerelles entre paysan·nes et citoyen·nes autour des enjeux écologiques, est elle-même pensée dans cet état d'esprit: elles sont en effet à chaque fois le fruit d'une **collaboration étroite entre plusieurs paysan·nes d'un territoire, un groupe de citoyen·nes "testeurs" (Amis d'Accueil Paysan), des partenaires locaux et la fédération nationale**.

Afin d'avoir une compréhension claire de ce qu'est une Rando Paysanne (et de ce qu'elle n'est pas), nous vous invitons à consulter, avant d'aller plus loin :

- [Le Cahier des Charges des Randos Paysannes](#): celui-ci détermine le cadre dans lequel les Randos Paysannes s'inscrivent, et vous aidera à vérifier si votre projet s'inscrit bien dans cette démarche et les différents éléments essentiels à prendre en compte.
- [Le dépliant de présentation](#) des Randos Paysannes

II - Pourquoi créer une Rando Paysanne ?

Pourquoi les Randos Paysannes ont-elles été développées ?

Les Randos Paysannes permettent de découvrir le monde rural via la rencontre, en chemin, avec des adhérent·es au réseau et autres acteurs locaux animé·es du désir de partager leurs réalités ainsi que leur engagement pour préserver et faire vivre leur territoire.

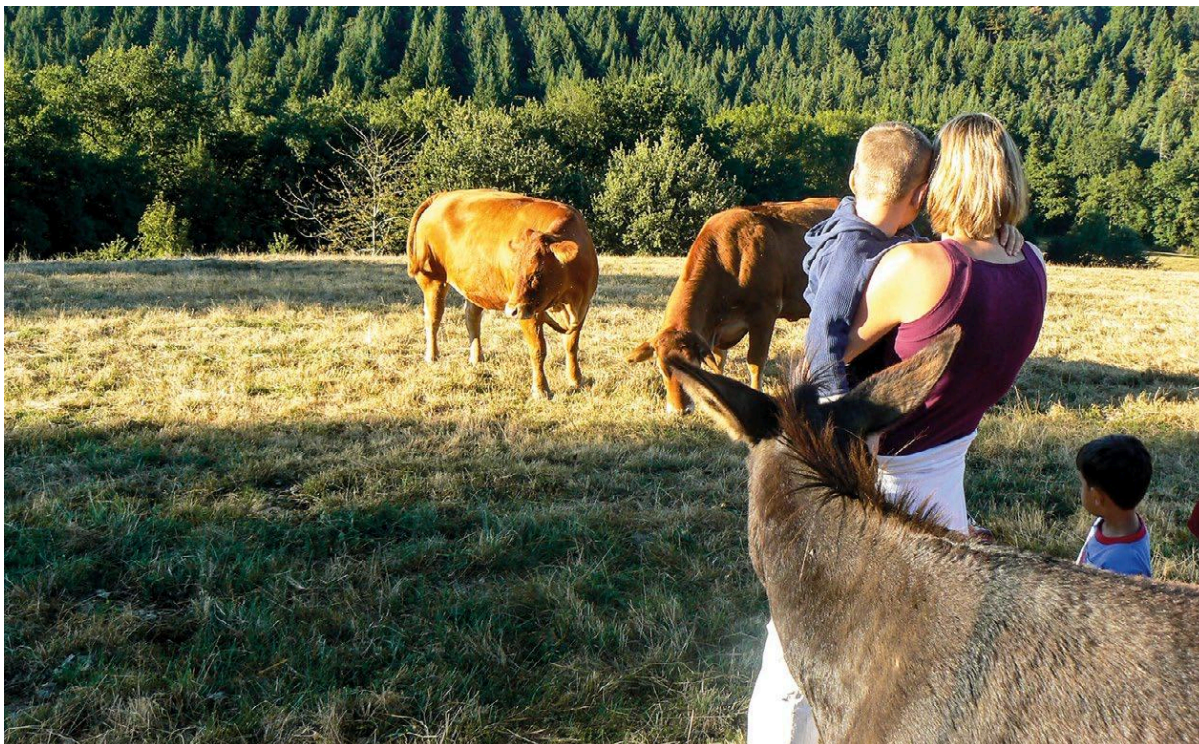
Il s'agit ainsi de favoriser la reconnexion entre :

- les citoyen·nes éloigné·es des réalités du monde rural et agricole et les habitant·es de territoires ruraux,
- cultures rurales et urbaines.
- producteur·trices et consommateur·trices, du champ à l'assiette ;

Les Randos Paysannes sont une marque déposée par Accueil Paysan. Leur promotion s'inscrit dans la stratégie de communication globale du réseau national, comme une porte d'entrée pour faire découvrir le réseau Accueil Paysan autrement.



C'est en parcourant les territoires que l'on se rend compte de l'immense potentiel de randos que l'on retrouve dans le réseau Accueil Paysan, avec de nombreuses randonnées disponibles autour des fermes Accueil Paysan. Ce sont celles que l'on découvre en général par la discussion autour d'une carte. Elles dépendent beaucoup du savoir des accueillants qui connaissent les lieux à visiter, des incontournables aux plus intimistes. **C'est ce savoir qui peut être valorisé sous forme de livrets randos, pour que la randonnée s'affirme comme argument de réservation.**



Dans une telle démarche, il ne s'agit pas de céder à une forme de tourisme de masse, où la campagne et les espaces naturels deviendraient de simples attractions à parcourir. Les livrets de randonnées sont au contraire conçus comme **une invitation à marcher en harmonie avec l'environnement, à apprendre des savoirs différents sur un territoire, à rencontrer les paysans et acteurs ruraux qui le font vivre**. Ils sont juste un complément utile lors de la marche, imprimable pour les marcheurs qui souhaitent se détourner des écrans pour mieux se connecter au vivant.

Dans cette perspective de découverte, la rando itinérante permet d'aller plus loin en s'immergeant plusieurs jours dans un voyage de ferme en ferme. Ce qui exige que différents accueils se coordonnent pour proposer un trajet, avec de multiples hébergements et activités sur le chemin. Si les circuits sont à l'initiative d'associations locales ou adhérent-es d'Accueil Paysan, ils peuvent aussi intégrer des lieux qui, sans faire partie du réseau, en partagent les valeurs.

Pourquoi en créer une sur votre territoire ?

Les Randos Paysannes sont une formidable occasion de créer du lien :

- entre accueillant-es et accueilli-es, les Randos Paysannes invitant fortement à la rencontre et à l'échange.
- entre des accueillants d'un même territoire
- entre Accueil Paysan et Amis d'Accueil Paysan, ces derniers participant aux tests de randonnée et à la production des livrets
- avec d'autres acteurs de votre territoire : PNR, Office du Tourisme, artisans, Département...

C'est également une manière originale de promouvoir votre territoire, vos activités via une activité très populaire - la randonnée - et de mettre de l'avant vos initiatives agro-écologiques, de préservation de la biodiversité, vos productions locales etc.

III - Quelles sont les étapes à suivre ?

1 - Définissez les premiers contours de votre projet

Une Rando Paysanne peut être à l'initiative d'une association locale ou d'un-e adhérent Accueil Paysan directement. Pour commencer, il s'agit d'identifier une zone géographique et un noyau dur de départ (à minima un Accueil Paysan motivé) comme point de départ.

On peut ainsi commencer à explorer le potentiel de randonnée autour de ce ou ces adhérents, et à partir de là voir les autres adhérents et acteurs locaux qu'il serait possible de mobiliser pour créer un parcours riche et cohérent pour le public. Au plus possible, le livret représente un territoire ayant un paysage signature, une identité culturelle bien marquée, etc... C'est aussi parfois la diversité que l'on peut trouver dans une très faible distance qui peut être valorisée

À partir de là, voyez si d'autres adhérents, à proximité géographique, seraient motivés. On vise, au mieux, 3 ou 4 adhérents par livret.

Caractérisez le public potentiel (randonneurs, familles, ...) et le mode de déplacement (pédestre, équestre, VTT, ...). Puis, étudiez la possibilité de faire de l'itinérance entre ces adhérents, si ce n'est pas possible, utilisez le format en étoile.

2 - Informez le comité de pilotage des Randos Paysannes de votre intention

Nous vous invitons à vous rapprocher du comité de pilotage national des Randos Paysannes dès le début de votre projet. Le comité de pilotage pourra ainsi vous aiguiller, vous accompagner, vous mettre en relation avec les Amis d'Accueil Paysan et inviter aux réunions des commissions Randos Paysannes, réunissant tous les porteurs de projets. Ces réunions sont un nouvel espace (mis en place en mai 2025) qui vous permettra de nous tenir informé de vos avancées, mais aussi et surtout de poser vos questions, échanger vos bonnes pratiques entre porteurs de projets etc.

Vous pouvez contacter le comité de pilotage à cette adresse :

randos-paysannes@accueil-paysan.com. Vous trouverez la liste des membres du comité de pilotage ainsi que de la commission [à ce lien](#).

Les Randos Paysannes étant **une marque déposée et détenue par la Fédération Nationale Accueil Paysan**, il est important de préciser que **votre projet sera soumis à validation par le comité de pilotage national** pour garantir la cohérence avec le projet global.

3 - Consultez les ressources mises à votre disposition

Avant de vous lancer, vous pouvez consulter les ressources que nous avons mis à votre disposition, et qui sont toutes disponibles sur [l'article de blog à ce lien](#), en particulier :

- [le cahier des charges des Randos Paysannes](#)
- le présent guide "créer sa Rando Paysanne"
- La [page web](#) des Randos Paysannes, avec les exemples de Randos Paysannes déjà créées, susceptibles de vous inspirer
- [le guide de rédaction du livret](#), qui vous permettra d'identifier les éléments à rassembler
- [les CR](#) des précédentes rencontres de la commission Randos Paysannes
- [Tutoriel de création de cartes](#)

4 - Constituez votre groupe de travail et nouez des partenariats

Pour mener à bien votre projet de Randos Paysanne, vous allez avoir besoin de constituer un groupe de travail et d'organiser des réunions de préparation. Le groupe sera constitué des adhérents Accueil Paysan impliqués dans le circuit, mais pourra également inclure :

- des Ami-es d'Accueil Paysan
- un-e salarié-e de votre association locale
- d'autres partenaires locaux

Pensez à désigner un ou des référents, à préciser les modalités de prise de décision et à définir des dates butoirs.

Sachez également qu'un projet de Randos Paysannes est un projet long qui comprend plusieurs étapes :

- 1 - conception du projet, définition de l'itinéraire
- 2 - organisation d'un ou plusieurs tests, ajustements à l'itinéraire, collecte des éléments pour le livret
- 3 - rédaction du livret
- 4 - mise en page, mise en ligne et impression (coordonné par la FNAP)
- 5 - promotion / diffusion du livret

Il faut donc raisonnablement **prévoir à minima un an pour passer de l'idée à sa concrétisation.**

Pour enrichir votre projet et assurer un rayonnement optimal, nous vous encourageons fortement à chercher des partenaires locaux (département, région, communauté de communes, offices de tourisme, parc naturel...), qui pourront :

- collaborer avec vous sur la conception (utilisation de tracés existants, soutien à la définition des tracés, balisages, repérage de points d'intérêts, respect de la législation..).
- l'intégration du projet dans des programmes "écotourisme", "itinérance", ou autres
- la promotion et la communication : diffusion des livrets, mise en avant sur internet, relations de presse...
- le financement de votre projet (subventions)

Plus vous les intégrerez tôt dans votre projet, plus ce partenariat pourra être riche.

À titre d'exemples, voici des partenariats locaux qui ont déjà pu être noués autour de projets de Randos Paysannes :

- Hauts-de-France : subvention du département, partenariat organisationnel avec Département, Office de Tourisme (OT) et Parc Naturel régional (PNR).
- Tarn : partenariat avec OT (conception et promotion)
- Hautes-Alpes : partenariat avec Crédit Agricole (subvention et communication)
- Nouvelle Aquitaine : partenariat envisagé avec la FFrandonnée locale.

5 - Définissez le circuit et les différents éléments clés

La forme que prendra la rando sera celle qui sera la plus adaptée au territoire, à la dynamique associative locale, aux souhaits et possibilités des adhérents qui s'investissent sur le projet.

Consultez les paragraphes "4- Critères" et "5-Modalités" [du cahier des charges](#), pour connaître les principaux éléments de votre Rando Paysanne que vous devez penser à définir.

Voici quelques éléments complémentaires à avoir en tête :

- **Spécificité de l'itinérance** : pour de l'itinérance, il faut garder en tête que les gîtes de séjour ne sont pas pratiques puisqu'ils ne font en général pas d'accueil pour une nuit.
Aussi, il faut prendre en compte le déplacement au départ et à l'arrivée. Dans le cas d'une boucle d'itinérance, aucun problème. Mais, si on va d'un point A à un point B, il faut un accès aux transports en commun ou envisager de se mettre à disposition des randonneurs pour un retour aux voitures.
- **Spécificité de l'étoile** : si une autre structure AP est proche de chez vous mais qu'elle ne propose pas d'accueil, il est appréciable de créer une boucle de randonnée autour de votre accueil qui passe par cette autre structure.

A cette étape, nous vous recommandons également de :

- **Dessiner les circuits** : vous pouvez le faire à main levée sur une carte, utiliser une application gps ou tracer directement sur l'ordinateur via une application de randonnée. Nous recommandons d'utiliser dès cette étape une application de randonnée de votre choix (IGN Rando, Cirkwi, VisoRando...), puisque cela sera utilisée par la suite pour la création et diffusion du livret. Ces applications vous permettent de mesurer précisément **les distances et les dénivelés** et d'avoir le profil de chaque étape. Vous trouverez un tuto pour la création de carte sur IGN Rando plus loin dans ce document.
- **Repérer les points d'intérêt** : une fois que vous connaissez les trajets, repérez les éléments du patrimoine (histoire, biodiversité, paysage, etc.), artisans et associations, accompagnateurs et guides officiels qui peuvent être mis en avant. Le but de cette opération est de mettre en avant le territoire et ses dynamiques. De plus, si certains objets physiques se trouvent directement sur le tracé, on les reporte sur la carte. Cette étape peut être dans un premier temps très sommaire
- **Estimer la durée de vos itinéraires**
Vous pouvez vous aider de l'outil à ce lien pour faire une première estimation : <https://www.alpiniste.fr/temps-de-marche-calculateur>

Une fois ces éléments définis, vous allez pouvoir organiser un test de votre circuit.

6 - Organisez un test de randonnée

Le test de la Rando Paysanne est un élément clé et crucial de votre projet de Rando Paysanne. Au delà du plaisir de vous rencontrer, découvrir vos structures, votre région et de randonner et de faire des testeurs de vrais ambassadeur de votre Rando Paysanne, ce test va permettre de valider l'intérêt et la faisabilité de la Rando Paysanne que vous proposez, de découvrir ses points forts et ses pistes d'amélioration et de collecter les éléments nécessaires pour le livret (photos, topo, points d'intérêt, temps de marche...) avant de pouvoir la proposer au public.

En particulier, le groupe de testeur va :

- partager son ressenti sur le circuit dans son ensemble, et ses recommandations d'ajustements ou modifications
- vérifier les itinéraires : les testeurs repèrent la fiabilité du balisage (ou la facilité de trouver son chemin quand il n'y en a pas), la difficulté du parcours et les temps de marche et notent les indications permettant d'établir ou ajuster un topo de rando
- valider que les modalités prévues sont adaptées
- repérer des points d'intérêt complémentaires : étant extérieur à votre quotidien et parfois à votre région, les testeurs seront amenés à s'émerveiller et à repérer des détails marquants. De manière générale, de part leur curiosité, ils vont chercher à comprendre le paysage et cela fournira de la matière à valoriser dans le livret



Les groupes tests sont constitués

d'adhérents des Amis d'Accueil Paysan. Le comité de pilotage pourra vous mettre en lien avec des Amis adhérents de votre localité. Dans le cas où il n'y aurait pas déjà d'Amis présents sur place, il sera possible de mobiliser des accueilli-es localement, qui pourront alors adhérer à l'association pour participer au test.

Si les AP peuvent également participer au test et accompagner le groupe pendant la randonnée, c'est encore mieux !

Vous pouvez aussi faire appel à des ressources complémentaires pour cette étape : une association locale (région Sud, pour la randonnée dans les Alpilles) a par exemple fait appel à une stagiaire pour participer au test et aider à la collecte d'éléments.

Plus le groupe sera varié (expérience de marche et intérêts diversifiés), plus les résultats du test vont être riches. Il est par exemple très intéressant d'avoir, dans le groupe test, des

personnes ayant un intérêt particulier pour l'histoire, le patrimoine, la géologie, la faune, la flore, etc. car ils vont pouvoir amener un regard intéressant sur les éléments du territoire à valoriser.

Avant le test : préparation

Contactez l'Association des Amis d'Accueil Paysan pour organiser un test de randonnée (écrivez à randos-paysannes@accueil-paysan.com et amis@accueil-paysan.com).

Les groupes de test de randonnées sont constitués d'environ 10 randonneur·euses.

Réunissez vous entre accueillants du parcours pour proposer des dates de séjour, les Amis organisent en général 2 tests de rando par an, au printemps puis à l'automne.

Pensez à anticiper suffisamment d'avance (plusieurs mois) pour organiser ce test, afin qu'un groupe puisse être disponible.

Transmettez leur le plus d'information possible pour aider à constituer le groupe et se préparer à la randonnée : tracés de l'itinéraire, km, dénivelés, points d'intérêts, tarifs, dates, modalités de repas, d'hébergement etc.

Pensez à bien répartir les tâches entre les différents participants au test en amont (prise de photos, de notes sur le topo, repérage des points d'intérêts, prise en note des ressentis), afin d'être en mesure de collecter l'ensemble des informations dont vous aurez besoin pour le livret.

Pendant le test : La récolte des retours d'expérience / impression du groupe test

L'idéal est d'organiser, chaque soir, un partage d'expérience des testeurs :

- ce qu'ils ont aimé, ce qui les a particulièrement marqué. L'idéal est de récolter quelques citations qui pourront ensuite être utilisées pour des articles promotionnels. Par exemple :
« *Le paysage est phénoménal, la luminosité incroyablement belle et l'accueil des paysans d'une simplicité désarmante. Marcher dans cette région, c'est renouer avec l'essentiel.* » (Témoignage d'un Ami pour la Rando dans la Drôme Provençale)
- ce qu'ils n'ont pas aimé, ce qui a été difficile
- si selon eux des passages de la randonnée doivent être adaptés : passage par un chemin privé (interdit, à moins d'avoir l'autorisation écrite du propriétaire), passage trop difficile, durée trop longue ou dénivelé trop important, passage peu intéressant ou avec trop de route, difficultés logistiques...

Pendant le test : la prise de note par les testeur-euses pour le topo de randonnée, la trace du parcours et les points d'intérêt

L'idéal est de démarrer la Rando Paysanne avec déjà un premier topo de chaque randonnée, ne serait-ce qu'approximatif, qui pourra être amendé pendant le parcours, ainsi qu'une carte IGN avec l'itinéraire tracé. Vous trouverez [des exemples de topo dans les livrets déjà publiés](#). N'oubliez pas de les découper par étapes.

La prise de note pendant le test de randonnée visera à vérifier :

- si la trace dessinée sur la carte IGN était bien la bonne ou si elle doit être rectifiée
- si les informations fournies dans le topo sont suffisamment claires et complètes pour guider les randonneurs qui effectueront le parcours. La prise de note par les personnes effectuant le test permettra de perfectionner le topo de randonnée, en précisant les reformulations / précisions à apporter, supprimant les parties inutiles ou pouvant prêter à confusion, en ajoutant des parties manquantes etc. C'est sur la base de ces notes que pourra ensuite être élaboré le topo de randonnée qui sera publié dans le livret.
- quels sont les points de vigilance pouvant requérir une modification du parcours : passage par un chemin privé (interdit, à moins d'avoir l'autorisation écrite du propriétaire), passage trop difficile, passage peu intéressant ou avec trop de route, difficultés logistiques...
- quels sont les points d'intérêt marquants en chemin qui pourront être mis de l'avant dans le livret (culture paysanne, faune, flore, patrimoine, géologie) : pratique paysanne, végétalisation typique, fleurs, arbres remarquables, roches, fossiles, petit patrimoine rural (lavoir, fontaine, croix en chemin, pont,...), rivières, chemins particulièrement beaux, villages ou hameaux (dans leur site), habitat rural traditionnel, artisanat, paysage agricole...

Pour la prise de notes relatives au topo, veillez à bien :

- repérer les endroits sur la carte auxquels correspondent les différentes notes/ descriptions
- noter des informations précises (balisage, nom de rue etc.) et qui sont valables en toute saison .
- décrire avec grande précision tout passage qui ne serait pas balisé.
- noter l'heure de départ, l'heure d'arrivée et les temps de pause, pour évaluer la durée de la randonnée

Pour la prise de note relatives aux points d'intérêt :

- repérer les endroits sur la carte auxquels sont situés ces points d'intérêt
- obtenir si possible le nom précis
- prendre une photographie
- avoir des informations sur la saisonnalité

Vous avez la possibilité d'utiliser un smartphone ou un gps pour enregistrer votre parcours et produire une trace GPX. Pour transférer un fichier de votre téléphone (avec un gps utilisez la méthode du câble usb) à votre ordinateur:

<https://support.google.com/android/answer/9064445?hl=fr#zipppy=>

Pendant le test : la prise de photographies

Les photos prises lors des tests sont indispensables pour l'illustration des livrets. Elles participent à l'identité des RP, avec au centre l'activité et la culture paysanne et leurs liens avec les territoires, les pays façonnés par les paysans. Les photos contribuent à la création d'un univers graphique du Livret et à l'attractivité des RP. Les photos RP sont utilisées plus largement pour la promotion des RP (site web AP, montage photos, flyer, communiqué de presse,...). Elles constituent au-delà des RP une base de photos valorisant les AP et le mouvement AP.

Pensez à prendre des photos :

- pour chaque Accueil Paysan (AP) sur l'itinéraire :
 - des produits, de la boutique ou point de vente,
 - à minima un portrait de chaque AP,
 - de leurs lieux, fermes, bâtiments d'accueil (gîtes),
 - de leurs activités : apiculteur et ruches, troupeau de chèvres, traite, plantes médicinales...
- du groupe test au départ

- de la randonnée à chaque Accueil avec le ou les Accueillants en présence du logo, visuel (banderole) AP,
- de paysages :
 - des paysages caractéristiques ou emblématiques du territoire (voire les photos de couverture des Livrets à titre d'exemple),
 - de paysages agricoles
 - de personnes en train de marcher dans le paysage (privilégier des photos de 1 à 3 ou 4 marcheurs, de dos de préférence), un conseil : éviter ou limiter les photos de randonneurs sur des routes goudronnées car nombre de randonneurs fuient les routes goudronnées,
- des points d'intérêt marquants en chemin (faune, flore, patrimoine, géologie) : végétalisation typique, fleurs, arbres remarquables, roches, fossiles, petit patrimoine rural (lavoir, fontaine, croix en chemin, pont,...), rivières, chemins particulièrement beaux, villages ou hameaux (dans leur site), habitat rural traditionnel,...
- des moments d'hésitation sur l'itinéraire (lieux difficiles à repérer / risque de se perdre)

ATTENTION !

- **Assurez-vous bien au début de chaque test de RP qu'il y a accord des participants pour la prise de photos et utilisation des photos pour la promotion des RP.**
- **Assurez vous d'avoir des photos pour chacun des itinéraires de la Rando Paysanne.**

Pendant le test : l'occasion de faire du lien !

La phase de test est également un bon moment pour faire du lien entre toutes les personnes impliquées dans le projet ou partenaires potentiels. Vous pouvez ainsi vous inspirer de la Rando dans les Alpilles, qui a invité un soir du test à un apéro partagé les AP de l'itinéraire, l'association locale, les testeurs, le PNR et la FFRandonnée.

Suite au test

À l'issue de ce test, sachez que des ajustements voire des modifications importantes seront peut-être à apporter à votre circuit pour résoudre les éventuels problèmes soulevés par les testeur-euses (hébergement non adapté, parcours mal balisé ou manquant d'intérêt, parcours trop long ou difficile...).

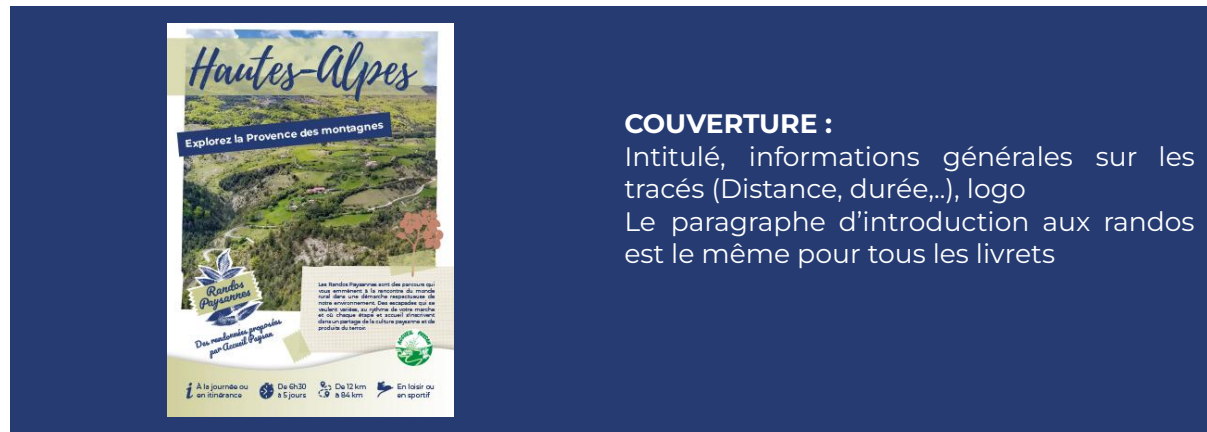
En cas de modification importante, un second test pourra être envisagé. Quatre projets de Randos Paysanne déjà réalisés ont ainsi dû procéder à un second test en raison de modifications importantes.

7 - Préparez le livret

Le livret sera l'élément principal qui va permettre la diffusion et la promotion de votre Rando paysanne. Tous ces éléments seront à transmettre à la Fédération Nationale Accueil Paysan à communication@accueil-paysan.com.

Les livrets se présentent au format A5. Puisqu'ils sont au format livret, ils fonctionnent par groupes de 4 pages (16, 20, 24, 28, 32).

En voici la structure générale :



COUVERTURE :

Intitulé, informations générales sur les tracés (Distance, durée,...), logo Le paragraphe d'introduction aux randos est le même pour tous les livrets

PAGE 2 :

- Présentations du cadre général de la randonnée, de la zone géographique (Texte de max 1500 caractères)

PAGE 3 :

- Présentation des accueillants, doivent figurer:

Nom de la ferme, nom des accueillants
Petite présentation personnelle (Max 380 caractères)

Adresse, numéro de téléphone, adresse mail, lien site Internet de la structure (ou à défaut vers la page sur le site AP), type d'hébergement et nb de places

(Les tarifs étant fluctuant, nous laissons aux randonneurs le soin de se renseigner en allant sur le site internet)



PAGE 4 :

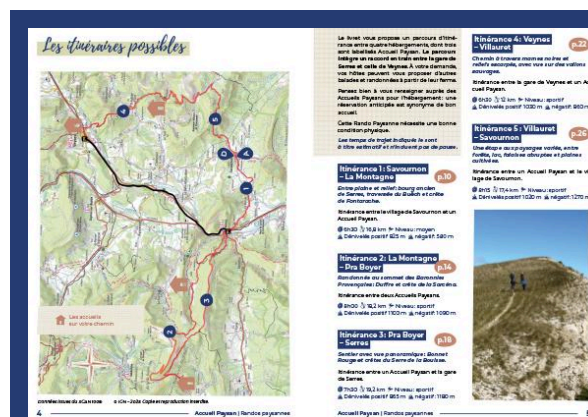
- Carte générale de tous les trajets

PAGE 5 :

- Caractéristiques techniques des trajets avec petite description

(En cas d'étoile + itinérance)

- Proposition de combinaison de trajets



Il est possible d'ajuster la taille des parties du livrets pour correspondre au mieux à votre projet.

Voici les éléments à prévoir pour élaborer ce livret :

Rédaction des textes du livret

Temps de travail à répartir entre Accueillant·es et Amis d'AP impliqués.

C'est cette partie qui prend le plus de temps. A titre d'exemple, pour le livret Hautes-Alpes, cela correspond à 17 pages de textes bruts. Le détail des éléments à rédiger [est disponible dans le guide de rédaction ici](#). Les [livrets déjà parus](#) sont une bonne source d'inspiration pour vous aider dans la rédaction.

En voici les principaux éléments :

- Un texte général de description du territoire.
- Les hébergements (nom, adresse, tél, courriel, site, ...)
- Les éléments de description de l'itinéraire pas à pas (poteaux avec direction à prendre, noms des lieux,...) numérotés par étape. Essayez au maximum de vous mettre à la place de quelqu'un n'étant jamais venu.
- Les éléments naturels et culturels, synonyme d'attrait touristique (faune, flore, patrimoine, géologie, gastronomie...), numérotés.
- Les descriptions des accueils paysans et de leurs activités.

Veillez à fournir des textes originaux (pas de recopiage de textes trouvés en ligne) et révisé (texte complet sans faute d'orthographe, de grammaire etc.).

Vous devez fournir à la FNAP, en parallèle des textes, une carte avec un tracé de chaque itinéraire faisant clairement apparaître les points d'étapes de la randonnée numérotés ainsi que les points d'intérêts numérotés (soit directement sur le tracé en ligne, soit si c'est plus simple pour vous sur un document numérique ou une carte papier scannée sur laquelle vous pouvez inscrire les points à la main) :

- [Exemple d'une trace en ligne](#) avec points d'étape et d'intérêt
- [Exemple de carte scannée](#)

Collecte des photographies

Rassemblez les photographies réalisées lors du test, et pensez à solliciter des photos auprès de chacun des accueillants qui viennent compléter celles prises par les Amis AP. Vous devez avoir à minima une photographie :

- de chaque lieu
- de chaque accueillant
- des produits proposés par chaque AP
- des différents paysages traversés, avec à minima une photo par itinéraire
- des points d'intérêt

Veillez à ne transmettre que des photographies libres de droit (autorisation explicite de l'auteur à titre gratuit), avec accord des personnes présentes sur la photographie et à nous mentionner le nom de la personne ayant pris la photographie pour la mentionner dans les crédits. En aucun cas vous ne pouvez nous transmettre des photographies prises en ligne (sauf s'il s'agit explicitement de photographies libres de droit, comme sur Wikimedia- dans ce cas, il faut nous transmettre les informations de la licence pour les faire apparaître dans les crédits).

Classement des photographies

Pour les photos, merci de fournir les photos au format jpeg dans un dossier à part. Idéalement, créer un sous dossier par étape du circuit (un sous-dossier par jour), et un par Accueil Paysan. Nous conseillons dans la mesure du possible de renommer les photos avec la date (jour, mois, année), le nom de la rando (ex. : RP Lubéron), l'itinéraire si possible (ex. : Lauris-Bonnieux), le nom de l'auteur de la photo.

Bien mentionner en renommant les photos les noms des auteurs des photos pour les crédits photos du livret

Création des traces en ligne

À créer par les Accueillant·es

Afin de pouvoir procéder à la mise en page du livret, vous devrez fournir à la FNAP :

- un fond de carte IGN en haute définition SCAN 25 et SCAN 100.
- un lien vers une trace en ligne de chaque étape de la Rando Paysanne, sur l'application de votre choix
- la version en fichier gpx
- la version en pdf.

Vous pouvez pour cela choisir l'application de randonnée de votre choix et qui vous semble la plus adaptée à votre projet : IGN Rando, Cirkwi, VisoRando... Accueil Paysan a l'habitude d'utiliser IGN Rando, qui, pour les circuits pédestre, trace automatiquement le trajet entre deux points (plutôt que de devoir le dessiner), et est donc plus rapide et précis. Il permet de faire un export en pdf et en gpx, ce qui sera utile pour le livret / mise en ligne de la Rando Paysanne.

Vous pouvez trouver [à ce lien un tutoriel](#) vous expliquant comment :

- créer une trace en ligne sur IGN Rando <https://ignrando.fr> et l'exporter ensuite en pdf et en gpx (partie A du tutoriel)
- télécharger un fond de carte IGN en haute définition sur Ma carte IGN <https://macarte.ign.fr/> (partie B du tutoriel)

(Note : la suite du tutoriel est à l'intention du ou de la graphiste, n'y prêtez pas attention).

Lors de la création de l'itinéraire, une description est demandée. Dans le cadre des randos paysannes, nous pourrions effectuer un simple copier-coller du texte du livret concernant le tracé, tout en renvoyant vers les pages adhérents et le livret sur le site d'AP.

Précision concernant l'outil et les documents obtenus avec MaCarte IGN:

Pour les cartes dans le cadre des livrets, une licence a été obtenue auprès d'IGN pour la FNAP. Elle permet de reproduire les cartes obtenues avec l'outil MaCarte gratuitement, dans les deux formats cités plus haut, sous conditions (diffusion gratuite des livrets).

Ces conditions nous obligent à ne faire paraître ces cartes que dans les livrets uniquement (téléchargement sur internet et impressions sur structure et Office de Tourisme). Dans le cas où vous voudriez obtenir des cartes hors format randos paysannes avec livret, pour votre structure ou association locale, reportez vous à la partie IV - questions fréquentes.

Calcul du temps de trajet de chaque randonnée

- Pour calculer la durée de randonnée, on prend le temps de randonnée effectif du groupe test, auquel on retire le temps de pause repas ainsi que les pauses longues (pauses de plus de 10 min, hors pauses pour attendre quelqu'un qui était à l'arrière du groupe). Les Randos paysannes se voulant accessibles à tous·tes, il est donc pour cela idéal d'avoir un public test avec différents types de marcheurs et un rythme tranquille.
- Vérifier que la durée annoncée est proche de la norme [via l'outil à ce lien](#): (s'assurer que la durée de randonnée soit égal ou supérieur au temps de marche net, idéalement à mi-chemin entre le temps de marche nette et le temps réel de la randonnée, pour intégrer les mini pauses, les réajustements de matériel etc.). Ne pas oublier que des terrains et balisages difficiles peuvent expliquer un temps réel plus long que celui de la norme : terrain glissant, traversée de rivière, besoin de chercher son chemin, etc.. Il est important de ne pas minimiser le temps de marche annoncé : l'objectif est que le public prenne son temps et donc ne se sente pas pressé car "en retard" par rapport au temps que l'on a annoncé sur le livret.
- Lorsque le groupe test était plutôt sportif, ajuster la durée de randonnée à la hausse en fonction de la norme CAS. Il est possible d'ajuster à la baisse également mais uniquement si le groupe test était particulièrement lent pour une raison particulière (ex: groupe qui avait pris le mauvais chemin sur un long passage, personne qui a mal aux pieds etc.).

Estimation du niveau de difficulté de vos itinéraires

Afin de connaître la difficulté de chaque randonnée, vous pouvez vous aider de [l'outil à ce lien](#), qui calcule l'indice d'effort à partir d'une trace Gpx (que vous pouvez exporter depuis l'application de randonnée que vous aurez utilisée pour créer le tracé) :

Voici des éléments de repère élaborés par la FNAP pour déterminer le niveau de difficulté (afin d'avoir un référentiel commun) :

Facile :

- Balade ne présentant que peu ou pas de difficulté physique particulière (max 50 d'indice d'effort) - en général max 10 km et 300/400m de dénivelé
- Chemin bien balisé ou facilement identifiable.
- Terrain ne présentant pas de difficulté technique.

Moyen :

- Randonnée nécessitant un certain engagement physique mais qui reste toutefois mesuré (max 75 d'indice d'effort) - en général max 15 km et 600/800m de dénivelé
- et/ou présentant des terrains plus irréguliers, sans toutefois nécessiter de compétences techniques spécifiques
- et/ou Chemin nécessitant parfois de s'orienter.

Sportif :

- Randonnée nécessitant un effort physique soutenu (à partir de 76 d'indice d'effort) - en général plus de 15 km et/ou de 800m de dénivelé
- et/ou contenant des passages plus techniques
- et/ou des parties de chemin non balisées nécessitant de savoir lire une carte.

8 - Organisez la mise en page et mise en ligne

Pour la mise en page, il faudra utiliser la maquette créée par la Fédération Nationale Accueil Paysan, qui crée une unité nationale et une réelle identité graphique.

La mise en page pourra possiblement être faite par [Diane Gaillard](#), responsable communication de la FNAP, à partir de début 2026, en fonction du nombre de demandes de mise en page de livret ou de la possibilité de la FNAP de recruter une ressource dédiée. Dans le cas contraire, vous pouvez solliciter [Mathilde Landré](#), graphiste indépendante, qui a conçu la maquette du livret (compter environ 600€ pour une mise en page, très variable en fonction du projet) ou avec toute autre graphiste de votre choix. **Pour cela, vous devez impérativement utiliser [la maquette et les consignes de mise en page](#) et prévenir la FNAP du projet.**

9 - Organisez l'impression des livrets

Si vous souhaitez imprimer des livrets (recommandé), la FNAP coordonne l'impression des livrets via son fournisseur Saxoprint (elle bénéficie de réductions). Leur coût d'impression sera refacturé à l'association locale. Voici, à titre indicatif, [les tarifs pratiqués en mai 2025](#). Pour toute question à ce sujet, contactez Diane Gaillard, responsable communication de la FNAP : communication@accueil-paysan.com.

10 - Assurez la promotion de votre Rando Paysanne

La FNAP assure la mise en ligne et la promotion des livrets sur son site Internet, les réseaux sociaux et lors des salons et événements auxquels elle est présente. Mais pour que le public soit au rendez-vous, la promotion locale de votre rando paysanne est une étape primordiale.

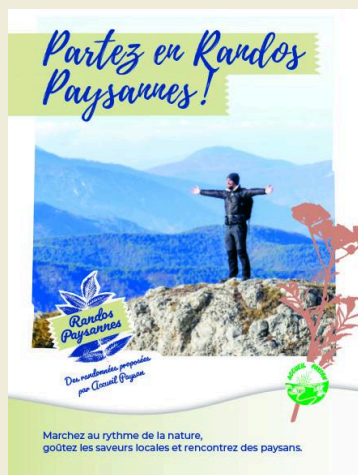
Voici, entre autres, les principales actions suggérées :

- Dépôt de livrets dans les OT, marchés, etc.
- Diffusion des livrets numérique sur le site de l'Office de tourisme et autres relais touristiques de la région
- Repérer des événements locaux pertinents pour promouvoir votre RP
- Promouvoir votre rando dans vos médias locaux
- Publications sur les Randos Paysannes sur les réseaux sociaux des adhérents et asso locales
- Diffusion du livret / des parcours sur les autres principales applications de randonnée : IGNRando, VisoRando, Alltrails, Komoot, Outdoor Active. Vous pouvez, pour cela, importer dans chacune de ces applications la trace gpx que vous avez créée précédemment, et reporter ensuite tous les textes de description. Cela prend un peu de temps, par contre cela assure une belle visibilité, de plus en plus de randonneurs fonctionnant avec ces applications pour rechercher des randonnées.

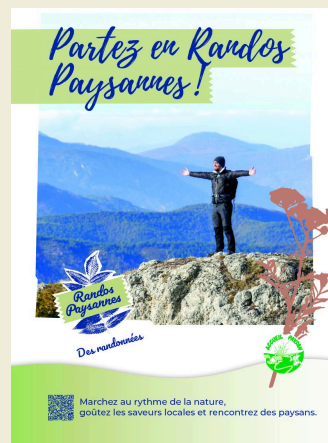
Le développement de partenariats locaux avec les OT, les PNR, les collectivités locales ... sera à ce titre une manière de maximiser la promotion de votre Rando Paysanne. À titre d'exemple, voici les actions qui ont pu être menées par des actions locales :

- **Hautes-Alpes** : partenariat avec Crédit Agricole : le CA Provence a organisé une conférence de presse (magazine local, Dauphiné Libéré) et a invité tous les directeurs de caisse local à faire une étape de rando en costard + chaussures de rando. Parution d'un article dans le Dauphiné Libéré.
- **Tarn** : diffusion dans les OT grâce au partenariat avec OT
- **Aveyron** : participation d'un Amis AP journaliste ayant rédigé un article de CR de la rando
- **Hauts-de-France** : voir diffusion grâce au partenariat Département, PNR et OT.

Voici les outils de communication à votre disposition pour promouvoir votre Rando Paysanne (à jour en mai 2025):



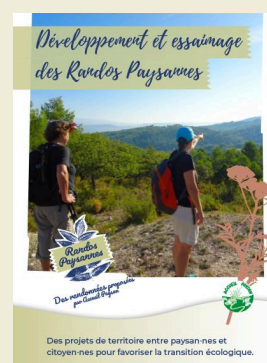
Dépliant de présentation des RP



Affiche à imprimer A3.



Page web des Randos Paysannes, avec les livrets déjà publiés.



Dossier de présentation du projet de développement des Randos Paysannes



Diaporama de présentation des Randos Paysannes

Vous pouvez [consulter la page à ce lien](#) pour voir si des versions plus récentes de ces documents sont disponibles.

Si vous avez besoin de versions imprimées du dépliant ou de livrets, merci de vous adresser à la FNAP (communication@accueil-paysan.com).

IV - Questions fréquentes

Quelle est la responsabilité des accueillants si les accueillis ont un accident sur le parcours ?

Les randonneurs seront au maximum prévenus des risques connus sur le parcours. On peut leur conseiller de vérifier l'ouverture des tracés, dans le cas des GR et PR, qui peuvent être fermés par arrêté notamment à la suite d'événements climatiques importants.

Nous ne sommes pas une association de randonnée, ainsi les accueillis ne sont pas nos adhérents. En dehors d'un accompagnement par les accueillants, leur responsabilité ne peut être engagée.

Puis-je accompagner les randonneurs sans être guide, animateur ou accompagnateur diplômé ?

Il est fortement DÉCONSEILLÉ d'accompagner vos accueillis, vous pourrez en effet être tenus responsables en cas d'accident sur le parcours. Nous vous conseillons de vous rapprocher d'accompagnateurs locaux diplômés, que vous pourriez recommander à vos accueillis.

Notre juriste n'était pas habilité à répondre aux différents enjeux soulevés par l'accompagnement des randonneurs. Mais vous pouvez trouver à ce lien [une synthèse des questions qui se posent](#) et des premières pistes d'information trouvées en ligne.

Puis-je proposer des forfaits tout compris ?

N'ayant pas d'immatriculation touristique, les associations Accueil Paysan ne peuvent a priori pas proposer de forfait tout compris. Il y a peut-être des exceptions, mais dont les contours sont flous et l'option est donc risquée. **Il faut donc prévoir, pour éviter tout risque, un paiement à chaque accueillant-e.**

Sachez qu'un partenariat national est en cours avec AEM voyage (phase de test), qui permet de proposer un circuit en forfait tout compris avec accompagnement (professionnel agréé + immatriculation touristique) moyennant une commission (12,5% pour le moment).

(Pour plus d'information:

https://www.assistant-juridique.fr/immatriculation_tourisme.jsp)

Dans le cas de l'itinérance, pour faciliter la réservation des randonneurs auprès des différents accueils, peut-on avec concertation entre les différents accueillants proposer des dates à l'avance ?

L'idée principale est de proposer des randonnées accessibles aux individuels et groupes au fil de l'année (hors période de fermeture de vos AP et des massifs) et d'avoir des hébergements adaptés à ce type de réservation.

Vous pouvez par contre effectivement, si vous le souhaitez, vous coordonner à l'avance et mettre en avant des dates qui paraîtront sur le site. Dans ce cas, les dates fixées doivent être des suggestions et ne vous fermez pas à l'idée que des accueillis essaieront d'organiser leur randonnée à d'autres dates que celles que vous avez proposées.

De plus, ces dates restent des suggestions, et ne doivent pas amener à proposer des forfaits et offres de séjour avec tarifs tout compris (voir point précédent).

Qui finance l'impression des livrets ?

L'impression des livrets, gérée par la FNAP, est à la charge des associations locales, qui déterminent si elles souhaitent une impression papier et en quelle quantité. Voici, à titre indicatif, [les tarifs pratiqués en mai 2025](#).

Est-il possible d'éditer des cartes de randonnées pour ma structure ou mon asso locale, en dehors des livrets ? (papier ou numérique)

Deux cas distincts:

1 - Dans le cas où vous ne comptez pas diffuser en Office de Tourisme mais seulement sur votre structure et site internet d'asso locale (la méthode proposée ci-dessous ne nécessite pas d'abonnement payant) :

Pour vous éviter une charge de travail supplémentaire et surtout la prise de contact avec des ayants droits, le plus simple est de passer par un site internet spécialisé, en priorité ceux qui proposent aussi une application pour smartphone (qui sont de plus en plus utilisés, par les randonneurs occasionnels et aguerris). Nous vous conseillons d'utiliser IGNrando puisque le site et ses fonctionnalités sont décrites dans la partie III. Libre à vous toutefois d'utiliser d'autres sites et applications. Vous pourrez ensuite indiquer le lien vers cet itinéraire depuis votre site personnel où les visiteurs pourront la télécharger [à titre personnel](#) afin de l'imprimer (ne la mettez par contre pas directement sur votre site à télécharger).

2 - Dans le cas où vous voulez diffuser les cartes dans des Offices de Tourisme ou les faire apparaître sur vos sites internet :

Si vous souhaitez utiliser les mêmes méthodes que celles décrites dans le guide, les droits de reproduction (téléchargement et impressions) des cartes obtenues avec MaCarte IGN sont sous licence et soumises à des barèmes.

Pour une diffusion comme les livrets, c'est-à-dire en téléchargements et impressions pour O.T, vous pouvez vous référer au paragraphe suivant. Mais dans le cas où vous voulez rendre accessible en permanence ces cartes sur vos sites internet (donc hors téléchargement), c'est un barème de type "streaming" qui est appliqué, ce n'est pas le même que celui décrit ci-dessous, un fonctionnement sur lequel la FNAP ne s'est pas penché. Dans ce cas là vous pouvez aussi faire appel à des entreprises tierces (comme Cirkwi).

Ces barèmes sont calculés en fonction de la "surface imprimée", c'est-à-dire la surface que recouvrent les cartes sur le document, multiplié par le nombre de fois où le document est reproduit que ce soit en impression ou téléchargement. Ces barèmes sont plutôt larges et vous entrerez sûrement dans la gratuité, mais les démarches pour obtenir cette licence sont très chronophage. Si vous souhaitez vous lancer là-dedans, contactez la FNAP pour obtenir un document expliquant plus en détails les barèmes ainsi que des coordonnées de contact chez IGN, il est probablement possible d'obtenir une licence au nom de votre association locale.



V - Check-list

Voici une check-list pour vous aider à vérifier que vous n'oubliez rien à chaque étape !

Conception du projet

- ☐ Vous avez défini la zone géographique
- ☐ Vous avez un groupe d'accueillant-es motivé-es.
- ☐ Vous avez identifié le type de randonnée (itinérante et/ou en étoile).
- ☐ Vous avez caractérisé le public visé (familles, marcheurs expérimentés, etc.).
- ☐ Vous avez informé le comité de pilotage de mon projet.
- ☐ Vous avez consulté les ressources disponibles (cahier des charges, guides...).

Organisation & partenariats

- ☐ Vous avez constitué un groupe de travail (accueillant-es, Amis, partenaires locaux...).
- ☐ Vous avez contacté des partenaires potentiels (OT, PNR, collectivités...).
- ☐ Vous avez défini le calendrier du projet (tests, rédaction, impression...).

Définition de l'itinéraire

- ☐ Les circuits ont été dessinés et mesurés (distance, dénivelé...).
- ☐ Les points d'intérêt sur le parcours sont repérés et documentés.
- ☐ Les hébergements et accès (départ / arrivée) sont identifiés.
- ☐ Vous avez vérifié que le circuit respecte toutes les réglementations (pas de chemins privés sauf avec autorisation explicite, pas de passage dans des zones d'accès interdit...)

Test de randonnée

- ☐ Le groupe test est constitué (en lien avec les Amis d'Accueil Paysan) et la date est fixée
- ☐ La randonnée a été testée en conditions réelles.
- ☐ Les ajustements nécessaires ont été identifiés et appliqués.
- ☐ Les retours ont été collectés (photos, témoignages, tracés GPX...).

Préparation du livret

- ☐ Tous les textes ont été rédigés et relus (descriptifs, topos, présentations...).
- ☐ Les cartes IGN sont préparées (PDF, GPX, SCAN25/100).
- ☐ Les photos ont été classées, nommées et créditées.
- ☐ Le dossier complet a été transmis à la FNAP.

Mise en page & impression

- ☐ La mise en page a été faite selon la maquette nationale (par la FNAP ou autre prestataire, en respectant les consignes de mise en page).
- ☐ L'impression a été coordonnée avec la FNAP .

Promotion & diffusion

- ☐ Le livret est mis en ligne sur le site Accueil Paysan.
- ☐ Les Offices de tourisme et partenaires disposent d'exemplaires.
- ☐ Le circuit est publié sur les plateformes de randonnée (IGN Rando, VisoRando...).
- ☐ Des actions de communication locale ont été mises en place (salons, presse, réseaux sociaux...).

Conclusion

À ce jour, les randos ne sont pas commercialisées. Elles sont conçues pour donner envie aux gens, et en particulier à un public de randonneurs, de partir en Accueil Paysan. Les livrets sont conçus pour leur permettre de faire les parcours en autonomie, tout en encourageant l'échange avec les accueillants lors des étapes. Les accueillants s'investissent pour créer et mettre à jour la rando, mais les accueillis la réalisent en autonomie, en réservant chez les accueillants indiqués, aux dates qu'ils choisissent.

Ce guide est un document produit par la FNAP, qui est amené à évoluer et s'améliorer au fil du temps.

En ce qui concerne la partie informatique sur la confection de cartes, le guide étant rédigé par quelqu'un de plutôt à l'aise avec les outils informatiques, il est naturel que certains passages puissent vous être compliqués, dans ce cas demandez de l'aide!

Surtout, n'hésitez pas à faire vos retours, à prévenir lorsque vous ne comprenez pas certains éléments ou avez besoin d'aide pour en réaliser. Cela nous permettra de rendre ce guide plus clair pour tous.

Voici, en récapitulatif, les personnes contacts et liens à retenir :

- Comité de pilotage des Randos Paysannes : randos-paysannes@accueil-paysan.com
- Diane Gaillard, responsable communication de la FNAP : communication@accueil-paysan.com
- Association des Amis d'Accueil Paysan : amis@accueil-paysan.com
- [Liste des membres](#) du comité de pilotage et de la commission
- [Dossier avec les CR](#) de la commission Rando Paysanne
- [Page avec les outils disponibles](#)

